

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

UNI-E-S POUR DÉFENDRE UN MONDE VIVABLE





Rapport d'activité 2025

France Nature Environnement Ain
44 avenue de Jasseron 01000 Bourg-en-Bresse
fne-ain.org/ ain@fne-aura.org
Tél. : 04 74 22 06 62

ÉDITO

BERNADETTE THIEBLEMONT
Co-Présidente de FNE Ain



Face à l'urgence, restons uni.e.s pour la nature

En 2026, l'instabilité et les crises qui se succèdent depuis 2024 risquent encore d'éclipser l'urgence environnementale. Pourtant, défendre la nature n'a jamais été aussi crucial. Les alertes scientifiques se multiplient, les crises s'aggravent, et les associations de protection de l'environnement sont trop souvent stigmatisées, marginalisées, voire accusées d'éco-terrorisme. Dans ce contexte, la « transition écologique », concept déjà flou, passe au second plan, reléguée derrière des discours et des lois régressives : loi Duplomb, chantier de l'A69, reculs sur les ZFE. Autant de décisions prises au nom d'une simplification censée répondre à des temps complexes, mais qui sacrifie l'avenir sur l'autel du court terme.

Les politiques environnementales, quand elles existent, sont régulièrement remises en cause ou vidées de leur substance : assouplissement des normes, détournement des lois censées protéger la biodiversité, effondrement de la biodiversité, pollution des sols et des eaux... Ces reculs ont des conséquences directes et irréversibles. La nature n'a pas de voix, mais nous, nous avons le devoir de la porter.

Pourtant, malgré les difficultés croissantes, les acteurs associatifs persistent à contribuer au bien commun. À FNE Ain, grâce à l'engagement sans faille de nos salarié.e.s motivé.e.s et compétent.e.s et de nos bénévoles qui donnent de leur

temps, nous continuons à agir, à sensibiliser, à proposer des alternatives. Chaque action, chaque mobilisation, chaque projet mené sur le terrain prouve que le changement est possible. La préservation de l'environnement, ce n'est pas seulement rendre acceptable l'économie actuelle, c'est défendre notre espace vital et notre avenir commun.

L'avenir n'est pas une fatalité. Ce qui nous rassemble, c'est la volonté de contribuer à un avenir souhaitable et heureux. Nous ne sommes pas des terroristes. Nous sommes des lanceurs d'alerte, des bâtisseurs de solutions, des gardiens de la biodiversité. Notre combat est juste, et il mérite d'être entendu.

Rejoignez-nous, soutenez-nous, faites entendre votre voix. Ensemble, nous pouvons peser sur les décisions, influencer les politiques, et surtout, protéger ce qui ne peut plus attendre. La nature n'a pas de parti politique, pas de frontière, pas de calendrier électoral. Elle a besoin de nous, maintenant. Alors, face à ceux qui cherchent à diviser ou à affaiblir notre mouvement, répondons par l'unité, la détermination et l'espoir. Parce que défendre la nature, c'est défendre l'avenir de toutes et tous.



NOTRE ANNÉE 2025

6

NOTRE FÉDÉRATION

9

NOS ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

12

NOS ACTIONS

14

COMPRENDRE

LA BIODIVERSITÉ POUR MIEUX LA PROTÉGER

15

SENSIBILISER

ET ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS

18

DÉFENDRE

LES PLUS FRAGILES, AGIR POUR NOS BIENS COMMUNS

26

PROPOSER

ET PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ À LA HAUTEUR DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

30

VIE ASSOCIATIVE

35

IELS S'ENGAGENT AVEC NOUS

38

LES RÉSEAUX BÉNÉVOLES

40

ORIENTATIONS 2026

41

NOTRE ANNÉE 2025



25 JANVIER

Atelier exuvies d'odonates avec l'association Sympetrum

Un des quatre ateliers de formation/perfectionnement sur les exuvies d'odonates en 2025 qui s'est déroulé dans les locaux de FNE 01 à Bourg en Bresse



13 MARS

Journée d'initiation abeilles

Journée de lancement de la Liste Rouge avec Arthropologia pour découvrir les abeilles et comment s'engager dans la liste rouge



9 JUILLET

Tournage d'une vidéo sur le Lange

Interview des acteurs du territoire, pour mieux comprendre la rivière et mieux la préserver ! Avec le SR3A, la Fédération de pêche, l'entreprise MTS (industrie dans le moulage plastique à Oyonnax), la ville d'Oyonnax et des habitants du quartier de Geilles, à Oyonnax.



01 SEPTEMBRE

Marathon de la biodiversité de Grand Bourg Agglomération

La saison 3 est lancée ! En route pour 11 mares à créer ou restaurer, pour commencer, puis 1400mL à planter !



13 SEPTEMBRE

Seconde édition de la Fête des hérissons

Durant la semaine dédiée à ce cher compagnon à piquants sur tout le territoire national, nous avons été accueillis par le Jardiland de Viriat pour tenir un stand. Plusieurs dizaines de clients sont venus échanger avec nous sur le hérisson, les bonnes pratiques au jardin ou encore le choix des végétaux !



10 OCTOBRE

Marathon de la Biodiversité de Grand Bourg Agglomération

Bilan à mi-parcours, un temps d'échange animé par la collectivité, avec les porteurs de projets et les partenaires du projet, pour se féliciter du travail accompli, et rêver des suites !



13 AVRIL

Printemps des rivières

Une nouvelle édition 2025 qui démarre fort, autour de la rivière de la Cozance, à Douvres !



15 MARS

Atelier exuvies d'odonates avec l'association Sympetrum et Natura 2000 Dombes

Un des quatre ateliers de formation/perfectionnement sur les exuvies d'odonates en 2025 qui s'est déroulé à Villars-les-Dombes



13 AVRIL

Atelier exuvies d'odonates avec l'association Sympetrum et Réserve Nationale Naturelle du Marais de Lavours

Un des quatre ateliers de formation/perfectionnement sur les exuvies d'odonates en 2025 qui s'est déroulé à Chindrieux (73)



14 MAI

création d'une spirale en pierres sèches avec une entreprise

Dans le cadre de notre accompagnement sur leur programme biodiversité, nous avons accompagné les salariées de Sèché environnement sur une journée pour bâtir une spirale en pierres sèches pour y installer des plantes aromatiques et quelques sauvages en faveur des pollinisateurs



15 AVRIL

Journée technique sur la prescription de Végétal local

Première journée technique à destination des aménageurs qui sont amenés dans les projets paysager ou de génie écologique à prescrire des végétaux de la marque Végétal local.



4 NOVEMBRE

Webinaire Végétal local à destination des collectivités

Plus de 40 participants sont venus découvrir l'état des lieux des filières, la manière d'intégrer Végétal local dans leurs projets, et les témoignages d'autres collectivités



02 DÉCEMBRE

Journée «Santé-Environnement et Biodiversité»

Une formation de l'équipe de la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon aux concepts d'une seule santé et d'éducation à l'environnement.





NOTRE

FÉDÉRATION

Nous agissons pour mieux connaître, protéger et régénérer la biodiversité.

Dans cet objectif, nous accompagnons Homo sapiens vers le changement de paradigme qui remettra le vivant au cœur de ses choix.

*Notre association, **FNE Ain est indépendante, financièrement et politiquement.** Forte de 50 ans de connaissance du territoire et d'actions militantes, elle défend une vision d'un futur viable, vivable et enviable, par et pour la nature.*

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

FNE AIN

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de personnes individuelles ou membres d'une association adhérente. Les administrateurs-rices sont élu-es pour trois ans par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration s'est réuni 13 fois en 2025 et 2 consultations électroniques ont été organisées. Il définit les orientations fondamentales de la politique de la fédération et exécute les décisions de l'assemblée générale. Il est informé régulièrement de la situation financière de la fédération et valide le projet de budget.

L'évolution du mode de gouvernance à l'issue du conseil d'administration du 30 mai 2022. Le choix d'un mode de gouvernance par un collectif de co-président.es a été adopté et remplace le mode de fonctionnement d'un bureau « classique ». Cette organisation est revue tous les ans par les membres de Conseil d'administration.

Les administratrices et administrateurs représentent l'association dans tous les actes de la vie civile.

Conseil d'administration



**BRICARD
Philippe**



**DESPRAT-BELGHITI
Claude**



GARAUDET Gilles



HANOUZ Lucile



**HYVERNATH
Emmanuel**



TROTON Jean



LECOEUR Franck



LEFORT Fanny



**PARCOLLET
Anne-Laure**



**THIEBLEMONT
Bernadette**

L'assemblée générale

Les membres de l'association se réunissent au moins une fois par an en assemblée générale. Chaque année, l'assemblée générale entend les rapports du conseil d'administration sur la gestion et la situation financière et morale de la fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration. En 2025, elle a eu lieu le 05 avril à Journans.

Affiliations régionale et nationale

Si la FRAPNA Ain est devenue FNE Ain, c'est pour afficher davantage son appartenance au réseau France Nature Environnement, le premier réseau d'associations de protection de la nature en France. Il regroupe 47 associations qui, chacune, fédère d'autres associations. Ce sont ainsi plus de 5 000 associations qui partagent des valeurs et des objectifs, au-delà de leur diversité qui fait aussi leur richesse, pour préserver la nature.

FNE Ain bénéficie notamment des plaidoyers et formations proposés par FNE national. Les

salarié-es et/ou bénévoles de FNE Ain participent également à divers réseaux thématiques (ex. loup / lynx, bénévolat) ou « métiers » (ex. direction, communication). Là encore, c'est l'occasion de partages mutuels d'informations et d'outils (ex. modules de formation dans le cadre du parcours du bénévole).

La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose de 12 associations départementales FNE ou FRAPNA dont 11 adhèrent à la fédération régionale, FNE AuRA. À ce titre, FNE Ain est membre du CA de

FNE AuRA, participant ainsi aux décisions et positionnements de portée régionale. Les salarié-es et/ou bénévoles de FNE Ain font partie de divers réseaux régionaux thématiques, tels que ceux concernant l'eau, la biodiversité (groupes chasse et loup) et les territoires.

Nous travaillons également avec les autres FNE départementales, autour de projets communs, comme les campagnes « La nuit, je vis » et « Halo

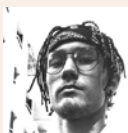
à l'eau » qui ont pour objectif de sensibiliser élu-es et population aux impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité terrestre et aquatique.

Le combat contre le projet de nouveau barrage sur le Rhône est un exemple de coopération à l'échelle régionale (avec le réseau régional eau, FNE AuRA et FNE Isère, sans compter d'autres associations fédérées) tant sur l'argumentaire que sur la mise en place d'actions militantes.

L'équipe salariée

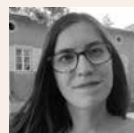
L'équipe salariée participe à la mise en œuvre des orientations décidées par la gouvernance associative. Elle est répartie entre les missions d'éducation à l'environnement, de veille environnementale, les services administratifs et communications. La direction coordonne l'activité de l'équipe salariée, dont elle fait partie et dont elle est responsable. La directrice assure la gestion courante de l'association sur délégation de la présidence. Elle participe au conseil d'administration.

Les volontaires en mission de service civique du 1er janvier au 31 décembre 2025



Enzo FREYMANN

Animation sur la thématique de la biodiversité



Aude LATIL

Appui à la vie associative et à la communication



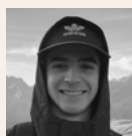
Léo VINCONNEAU

Découverte des métiers de l'environnement



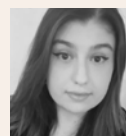
Anna RODRIGUEZ

Animation sur les thématiques eau et mares



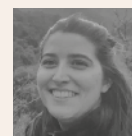
Malo GUILLET

Animation sur les thématiques eau et mares



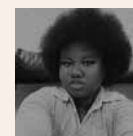
Sirine EL KHADIRI

Appui à la communication et à la vie associative



Anaëlle DESSALES

Animation sur la thématique de l'agriculture-biodiversité



Ifeoma CHIEDU

Aide à la stratégie juridique et soutien au réseau des Sentinelles de la nature

L'équipe salariée du 1er janvier au 31 décembre 2025



Christelle BOTTON

Assistante administrative



Élodie DALBAN

Chargée de mission
Éducation à l'Environnement



Olivier COFFIN

Chargé de communication
Réfèrent Éducation
Promotion Santé-Environnement



Stéphanie CONVERS

Directrice



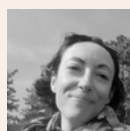
Robin RUELEN

Chargé de mission
éducation à l'environnement



Hélène COULAUD

Coordinatrice du pôle Éducation à l'Environnement



Adeline DELOLME CONRAD

Coordinatrice administration finances



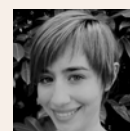
Marine ETIENNE

Chargée de mission
Éducation à l'Environnement



Maxime FLAMAND

Juriste



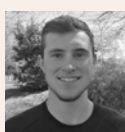
Sophie GINTER

Chargée de mission
Biodiversité



Florie JOHANNOT

Coordinatrice du pôle Veille



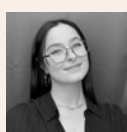
Léo MARTIN-GARIN

Contrat d'apprentissage
Chargé de mission
éducation à l'environnement



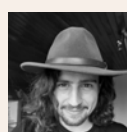
Magali MINALDI

Chargée de mission
Éducation à l'Environnement



Manon PILOTTO

Alternante mission
Biodiversité



Quentin SCHAMING

Chargé de mission
Biodiversité



Marie ZELAZNY

Chargée de mission
Biodiversité



LES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

FNE Ain tire aussi sa force de son appartenance au réseau FNE, avec les échelons national et régional entre autres, mais aussi grâce à nos complémentarités avec d'autres associations aindinoises, par leur connaissance d'un territoire particulier, par leurs compétences dans un domaine spécifique, par des modes d'action différents des nôtres...

FNE Ain travaille de façon plus ou moins directe avec diverses associations « amies », plus locales et/ou plus spécialisées. Une synergie que nous souhaitons développer pour nouer (encore) plus de liens, partager nos actions et nos outils, échanger sur nos plaidoyers afin d'être plus efficaces, ensemble. Cette dynamique a été (ré)amorcée au printemps 2024 avec deux rencontres interassociations (une à Bourg-en-Bresse et une à Saint-Germain-de-Joux) qui ont réuni plus de 25 associations du département, montrant ainsi que notre volonté de travailler plus et mieux ensemble était partagée. Ces rencontres ont donné lieu à des actions communes, en particulier pour la sensibilisation du grand public. Nous poursuivrons en 2025 pour que FNE Ain joue pleinement son rôle de fédération départementale.

ARN HCJ / Amis de la Réserve Naturelle de la Haute-Chaine du Jura



Les ARN forment une association fédérée à FNE Ain de longue date. Existants depuis 1979, ils ont contribué à la création de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute-Chaine du Jura.

Aujourd'hui, les ARN continuent de prendre part aux instances de gestion de la Réserve afin de protéger la biodiversité. L'association agit aussi en pays de Gex et aux environs, pour favoriser un rapport durable et harmonieux entre l'homme et les autres vivants.

Les ARN organisent des sorties nature, des conférences et des formations. Certains membres, formés par l'équipe de la RNN, participent à des actions de terrain telles que le comptage des aigles ou le suivi loup/lynx.

Mairie de Sergy, place de la Mairie - 01630 SERGY

contact@arn-nature.fr

 <https://www.arn-nature.fr/>

Sortir du Nucléaire Bugey / SDN Bugey



SDN Bugey a été créée en 2011, suite à l'accident de Fukushima. Nous militons pour l'arrêt du nucléaire, notamment la fermeture des 4 vieux réacteurs de Saint-Vulbas, l'arrêt de l'exploitation d'ICEDA (centre d'entreposage sur le site de Saint-Vulbas) et contre

l'arrivée des 2 EPR2 à Loyettes, dans le prolongement de Saint-Vulbas. Nous organisons des conférences sur l'énergie nucléaire, sur les renouvelables, sur l'eau et le nucléaire. Nous participons à la fête de la science et autres événements. Nos moyens d'actions sont l'information et les manifestations comme les occupations de rond-point. Nous soutenons les énergies renouvelables, mais dans le respect du vivant.

76 impasse Mozart 01360 LOYETTES

contact@sdn-bugey.org

<https://www.stop-bugey.org/>

La SNAA - Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain



La SNAA, fondée en 1896 a pour mission de faire connaître la NATURE pour mieux la respecter et la protéger.

Grâce aux sorties de terrain, conférences, réunions, séances de détermination et d'apprentissage et autres activités qu'elle organise, la SNAA diffuse, le plus largement possible auprès du public, ses connaissances en botanique, en lichenologie, en mycologie, en ornithologie, en odonologie en sciences de la terre.

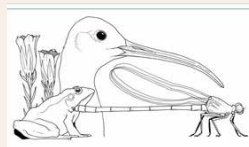
5 bis avenue des Belges, Maison des Associations, 01000 BOURG EN BRESSE

naturalistes-ain@wanadoo.fr

<http://www.bne01.fr/>

@Bourg-Nature-Environnement

ARN Marais de Lavours / Amis de la Réserve Naturelle du Marais de Lavours - Bugey Nature (ARNML-BN)



Amis de la Réserve Naturelle du Marais de Lavours - Bugey Nature

Les ARN du Marais de Lavours est une association fédérée à FNE Ain depuis sa création en 1990.

L'association a assuré l'accueil du public sur la RN Marais de Lavours de 1991 à 2005 et à largement contribué à la création de la Maison du Marais, puis en a assuré la gestion jusqu'à fin 2005.

Depuis l'association poursuit ses objectifs, sur le territoire du Bugey, de connaissance et protection de la nature, d'éducation à l'environnement et de promotion d'une économie locale compatible avec les enjeux environnementaux.

Pour cela, elle porte le site : www.bugeynature.org

74 rue de Parpagne 01350 CEYZERIEU

arnml-bn2@orange.fr www.bugeynature.org

31 Chemin des Près de la Tour 73310 CHINDRIEUX

arnml-bn2@orange.fr

<https://www.reserve-lavours.com/>

IGMA Biodiversité




IGMA, dans la langue Sioux Lakota, signifie lynx. L'association, créée en juin 2020, a pour objectif d'agir pour la faune et en particulier pour le lynx boréal. À l'heure du déclin de la biodiversité, nous souhaitons agir aussi sur le maintien des milieux de vie pour les espèces qu'elles soient animales ou végétales.

Nous travaillons sur plusieurs axes : la sensibilisation, l'étude, la formation et la protection. Notre action « suivi de l'espèce » s'inscrit dans le cadre du PNA (Plan National d'Action) Lynx. Nous organisons régulièrement des événements dans le département de l'Ain : conférences, expositions, actions de sensibilisation dans des écoles ou des collèges...

2 rue Bossuet 01500 Saint Denis en BUGEY

igmabiodiversite@igma-lynx.fr

<https://igma-lynx.fr/>

 @Igmabiodiversite

Le Br'Ain - Monnaie Locale Complémentaire



Le Br'Ain est une association nouvellement fédérée à FNE Ain. Association de citoyens voulant démontrer qu'une monnaie locale est aussi une monnaie d'intérêt général. Ils sont nés en 2016 de la volonté de quelques personnes issues du groupe local Colibris Bresse Revermont, dans le but de proposer des alternatives locales au système économique actuel, notamment par la création d'une monnaie locale.

L'association a pour objet de rassembler l'ensemble des personnes et acteurs-trices intéressé-e-s pour mettre en œuvre une monnaie locale complémentaire sur le territoire de Grand Bourg Agglomération, tout en visant à développer et soutenir une économie locale respectueuse des humains et de la planète au sein d'un réseau de partenaires identifiés et aux valeurs communes.

Maison de la Culture et de la Citoyenneté, 4 allée des Brotteaux 01000 BOURG-EN-BRESSE

contact@lebrain.org

<https://www.lebrain.org/>

 @mlcbr



NOS ACTIONS

Nous œuvrons dans tous les domaines de la **protection de l'environnement**, à l'échelle départementale ou locale. Nos modes d'actions sont multiples : information des citoyens, rencontre des élu.e.s et des décideurs, **actions de terrain** (chantiers de plantation, création de mares, inventaires naturalistes...), formation des bénévoles, ou encore participation aux débats et consultations publics. Cette diversité fait toute la richesse de France Nature Environnement Ain. Ensemble, nous poursuivons le même but : faire progresser la protection de la nature dans l'Ain.

COMPRENDRE LA BIODIVERSITÉ POUR MIEUX LA PROTÉGER

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS

DÉFENDRE LES PLUS FRAGILES, AGIR POUR NOS BIENS COMMUNS

PROPOSER ET PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ À LA HAUTEUR DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

ÉDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT

En 2025, nous avons poursuivi notre engagement en tant que structure référente départementale du Pôle Éducation et Promotion de la Santé-Environnement (ESE), aux côtés de Promotion Santé Ain. Ce dispositif, financé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et co-porté au niveau régional par l'IREPS et le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes, vise à structurer une dynamique territoriale croisant santé, environnement et éducation.

L'approche « Une seule santé » (One Health) rappelle l'interdépendance entre santé humaine, santé animale et qualité des écosystèmes. La santé-environnement constitue un levier transversal mobilisant les enjeux d'alimentation, d'aménagement du territoire, de qualité de l'eau et de l'air, de cadre de vie et de santé mentale.

Renforcement des partenariats territoriaux

L'année 2025 a été marquée par un travail soutenu auprès des collectivités et des Plans Alimentaires Territoriaux (PAT). Le 6 février, une présentation du Pôle ESE a été réalisée lors du comité des référents des PAT de l'Ain à Villars-les-Dombes, ouvrant des perspectives de coopération.

Le 28 mai, une matinée « PAT & ESE » organisée à Chazey-sur-Ain a réuni huit référent-e-s de PAT (85 % de satisfaction). Cette rencontre a permis une initiation aux concepts de l'ESE et de One Health ainsi qu'un échange sur leur déclinaison opérationnelle.

Le 2 décembre, une demi-journée de découverte de l'ESE a rassemblé 33 agent-e-s de la Communauté de communes Pays du Cerdon Rives de l'Ain (80 % de satisfaction). Cette action constitue un temps fort de l'année, avec la mobilisation d'une équipe complète de collectivité.

Éducation et lien nature-santé

Le 21 mai, à Bourg-en-Bresse, un atelier « École du dehors et Santé » coanimé avec l'Éducation nationale a réuni 44 participant-e-s. La présentation des fondements de l'ESE et l'arpentage de l'exposition « Allons dehors » ont permis de croiser pédagogie, nature et santé. Un travail préparatoire a également été engagé avec la DSDEN pour une formation dédiée aux professeurs des écoles prévue en 2026.

Outils et montée en compétences

Le 29 avril, une présentation de l'outil pédagogique Wagyl a été organisée afin d'approfondir la compréhension du concept One Health et d'ouvrir ce temps à des partenaires locaux. Une initiation au jeu « Santé-Cité » a également été proposée pour aborder les liens entre santé et aménagement du territoire.

Participation et appui méthodologique

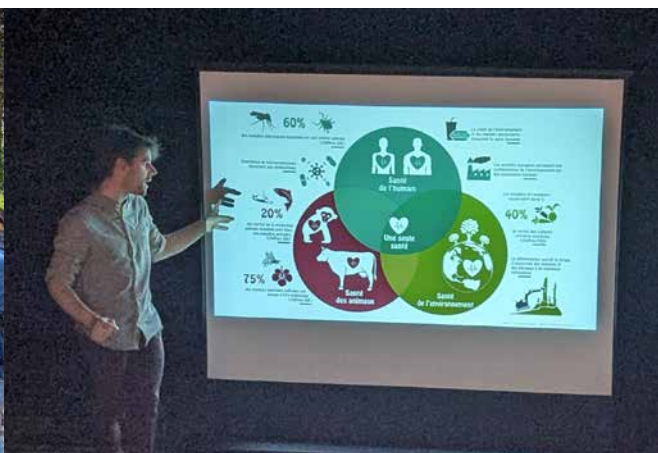
Les 6 et 7 juin, FNE Ain a participé au festival Éco Solidère à Châtillon-sur-Chalaronne, avec l'animation d'une conférence « ESE et eau » et la tenue d'un stand de sensibilisation.

Une réunion d'information sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ESE s'est tenue le 7 janvier, complétée par quatorze entretiens individuels de promotion auprès d'acteurs territoriaux. Un appui d'expertise a également été apporté à la Communauté de communes de la Dombes ainsi qu'à l'équipe du festival Éco Solidère.

Deux portraits de projets ont été réalisés : Communauté de communes Bugey Sud (validé) et Ville de Bourg-en-Bresse (en cours de finalisation).

L'année 2025 confirme l'intérêt croissant des acteurs locaux pour la santé-environnement et consolide la dynamique partenariale départementale.

> olivier.coffin@fne-aura.org



INVENTAIRE NATURALISTE POLLINISATEURS

FNE Ain s'engage pour la connaissance et l'accueil des pollinisateurs sauvages dans le cadre de plusieurs projets.

Les pollinisateurs jouent un rôle très important dans l'écosystème. 90% des plantes à fleurs, dont parmi elles une grande partie des cultures vivrières, dépendent du transfert de pollen par les animaux (source 2016 de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)). Parmi eux, en France, la majorité sont des insectes et sont principalement réparties selon les quatre ordres suivants :

- ➔ Hyménoptères : abeilles sauvages, fourmis, guêpes, ...
- ➔ Diptères : mouches (dont les syrphes), moustiques, moucheron, ...
- ➔ Coléoptères : cétoines, cantharides, longicornes, ...
- ➔ Lépidoptères : papillons de jour (rhopalocères) et de nuit (hétérocères)

76% de la biomasse des insectes aurait disparu en moins de 30 ans et parmi elle une bonne partie des pollinisateurs. De nombreux groupes comme les papillons de jours sont déjà relativement bien connus avec des inventaires réguliers et une documentation relativement importante. Ce n'est pas le cas pour tous.

FNE Ain s'engage pour la connaissance et l'accueil des pollinisateurs sauvages dans le cadre de plusieurs projets.

La Liste Rouge Régionale des abeilles sauvages

Arthropologia coordonne au niveau régional Auvergne Rhône Alpes une Liste Rouge des abeilles sauvages et s'est entourée de plusieurs associations. Pour l'Ain, c'est France Nature Environnement Ain qui s'est portée volontaire à la suite de l'implication dans l'Atlas des Bourdons d'AuRA mené entre 2021 et 2024 et paru en 2025.

➤ https://www.arthropologia.org/association/ressources/atlas-des-bourdons-de-la-region-auvergne-rhone-alpes/Atlas_bourdons_version_numerique_compressee.pdf

L'objectif de cette Liste Rouge des abeilles sauvages est d'identifier les espèces présentes dans la région et d'évaluer leur statut de conservation en s'appuyant sur les données collectées, tant au niveau professionnel qu'amateur.

Cette démarche repose principalement sur le bé-

névolat, avec un soutien assuré par des salarié-e-s de plusieurs associations régionales.

Pour identifier les espèces, la capture et l'épingleage des abeilles sont malheureusement indispensables. Ce travail se déroule en deux phases :

1. Capture des abeilles (vivantes ou mortes), en notant le lieu, la date et le nom du collecteur ou de la collectrice (si celui-ci ou celle-ci souhaite être mentionné-e). Les abeilles sont ensuite conservées au congélateur.

2. Épingleage des abeilles, une étape qui est expliquée lors d'ateliers proposés par FNE Ain. Après un séchage de quelques jours, les spécimens peuvent être identifiés grâce à une clé d'identification. La détermination de certains groupes étant particulièrement complexe, une validation par des expert-e-s est prévue dans le cadre du projet.

Les actions 2025 :

- ➔ Une journée d'initiation, le 13 mars, à Chazey-sur-Ain, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.
- ➔ Trois ateliers d'identification et d'épingleage, mobilisant des bénévoles, les 15 janvier, 16 juillet et 23 octobre, dans plusieurs communes de l'Ain.
- ➔ Des enquêtes auprès des bénévoles de l'association, ciblées sur des espèces faciles à observer et identifier et sur la collecte d'abeilles trouvées mortes.
- ➔ La formation des volontaires en service civique et stagiaires de l'association.
- ➔ Quatre sessions d'inventaires, ciblées sur des secteurs prometteurs : sites à Saules en bords de l'Ain, pelouses sèches et sableuses de la Valbonne, dunes de Sermoyer, etc.

2025 deux observations remarquables :

- ➔ *Andrena nycthemera*, abeille oligolectique (se dit des insectes ne butinant le pollen que de quelques espèces florales), ici sur saule. On compte très peu d'observations en France de cette espèce ! Elle a été observée cette année dans l'Ain, en bordure de la rivière d'Ain.
- ➔ *Megachile pilicrus*, abeille présente dans-Sud de la France, et dont il n'existait aucune

donnée à ce jour dans l'Ain, ni plus au nord.

La Liste Rouge se terminant en 2027, il est encore temps de nous rejoindre pour cette aventure en contactant Quentin SCHAMING, Chargé de mission biodiversité à FNE Ain :

> quentin.schaming@fne-aura.org

2 espèces

remarquables, nouvellement
trouvées dans l'Ain.

SUIVI EUROPÉEN DES POLLINISATEURS ABEILLES SAUVAGES

FNE Ain s'engage pour le suivi des pollinisateurs avec l'Union Européenne. Dans le cadre du suivi PREPOLL, FNE Ain a suivi les abeilles sauvages et les syrphes sur 5 bandes enherbées en milieu agricole.

Dans le cadre du règlement européen sur la restauration de la nature, différents dispositifs ont été sélectionnés pour suivre l'atteinte des objectifs de restauration, par chacun des Etats membres. C'est notamment le cas des insectes pollinisateurs (abeilles sauvages, syrphes et papillons de jour), au travers du protocole européen EU-PoMS. Des premiers tests de ces protocoles ont montré l'importance d'une expertise solide pour leur mise en œuvre alors même qu'en France, le nombre d'expert.e-s concernant les pollinisateurs est très limité.

Le projet « Préfiguration du suivi européen des pollinisateurs en France » (PREPOLL) a pour objectif d'évaluer certains protocoles EU-PoMS et de proposer des protocoles alternatifs nécessitant moins d'expertise (source : Arthropologia). Dans ce cadre, 30 sites ont été suivis en Auvergne-Rhône-Alpes et dans le Grand-Est dont 5 par FNE dans le département de l'Ain.

La démarche consiste à réaliser deux protocoles. Le premier se rapprochant des protocoles EU-PoMS et réalisé par un.e expert.e et le second consistant en une collecte de données photographiques avec identification sur le terrain par des novices puis sur photographie a posteriori.

Les milieux agricoles, qui représentent un enjeu fort de conservation des pollinisateurs, ont été ciblés pour ce projet. Ainsi, FNE Ain a réalisé le suivi de 5 bandes enherbées dans trois exploitations

céréalières et deux domaines viticoles durant trois passages entre avril et juillet.

Ce projet est coordonné par Arthropologia avec le partenariat de l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), la Société Lorraine d'Entomologie, Sorbonne Université et la FREDON AURA et financé par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Surveillance de la biodiversité terrestre.

Nous remercions particulièrement Malo GUILLET et Enzo FREYMAN (volontaires en service civique à FNE Ain), Valentin GEBEL (stagiaire à FNE Ain), d'avoir participé aux suivis en tant que novices, ainsi que les fermes de s'être prêtées au jeu de cette expérimentation.

Sources :

IPBES (2016) : Résumé à l'intention des décideuses et décideurs du rapport d'évaluation de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques concernant les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire. S. G. Potts, V. L. Imperatriz-Fonseca, H. T. Ngo, J. C. Biesmeijer, T. D. Breeze, L. V. Dicks, L. A. Garibaldi, R. Hill, J. Settele, A. J. Vanbergen, M. A. Aizen, S. A. Cunningham, C. Eardley, B. M. Freitas, N. Gallai, P. G. Kevan, A. Kovács-Hostyánszki, P. K. Kwapong, J. Li, X. Li, D. J. Martins, G. Nates-Parra, J. S. Pettis et B. F. Viana pages 1 à 28



OBSERVATOIRE MARES, OÙ ÊTES-VOUS ?

Un observatoire participatif pour mieux connaître les petites zones humides de notre territoire et suivre leur état de santé. Chaque année, citoyen-ne-s, bénévoles de l'association, volontaires en service civique, et partenaires techniques contribuent à enrichir cette base de données.

Pourquoi s'intéresser aux mares ?

Alors qu'autrefois, dans les milieux propices, les mares étaient nombreuses à jalonner nos paysages (Bresse, Dombes, Bugey, etc.), beaucoup ont aujourd'hui disparu. Au fil des décennies, leurs anciens usages se sont perdus, elles ne sont alors plus entretenues, et finissent pas se combler naturellement ou sont rebouchées par l'action humaines.

Or, ces milieux sont riches d'une biodiversité qu'on ne trouve souvent pas ailleurs... Les mares jouent également un rôle d'épuration en filtrant l'eau, elles stockent l'eau en période d'inondation et la restituent en période de sécheresse, elles peuvent servir d'abreuvement au bétail, ou encore, elles abritent des auxiliaires particulièrement intéressants pour les maraîchers et maraîchères... Bref, leur intérêt n'est plus à démontrer !

C'est ce qui a conduit FNE Ain à lancer cet observatoire, dès 2018, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC).

Avec ces données et cet observatoire accessible à toutes et tous, nous avons la possibilité d'assurer le suivi des mares sur le long terme, et ainsi de constater l'évolution de ces milieux. Selon les cas, il peut alors être possible d'échanger avec les propriétaires pour leur proposer des actions de restauration, ou encore d'alerter les services concernés : la commune, la Direction Départementale des Territoires (DDT), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), lorsqu'il y a destruction.

En mettant également ces données à disposition des collectivités, nous permettons qu'elles soient prises en considération dans les politiques d'aménagement du territoire lors de la révision des PLU et des SCOT. Chacun-e de vous peut participer à la préservation de ces milieux en s'assurant que votre commune a tenu compte de leur importance !

L'observatoire permet, en outre, de repérer plus facilement les mares ayant besoin d'être restaurées, ainsi que les endroits les plus propices où en créer de nouvelles...

Nos actions phares en 2025 :

- ➔ Inventaire des mares dans plusieurs secteurs de l'Ain, 65 communes concernées au moins en partie, environ 600 mares ajoutées et 300 mares décrites.
- ➔ Inventaires réalisés par une bénévole dans 2 communes de l'Ain (Ornex et Chevry), ciblées en raison de la forte pression urbaine que subit ce secteur. Ornex s'est par ailleurs déjà engagée en faveur des mares de son territoire (actions de sensibilisation, restauration d'une mare...). Des rencontres ont été sollicitées auprès de ces deux communes fin 2025, pour réfléchir ensemble à la préservation de ces mares sur le long terme.
- ➔ Animation d'une sortie à la découverte des mares, à destination des membres du CSE de l'entreprise FX Solutions, le 18 février à Viriat.
- ➔ Tenue d'un stand sur les haies et les mares à Ambérieu-en-Bugey, dans le hall d'entrée de la boulangerie TATUP - La Boulangerie Atypique et Rebelle, le 28 mai.
- ➔ Animation d'une sortie à la découverte des mares à Valsershône, le 30 octobre.
- ➔ Formation d'une équipe de volontaires en service civique à l'utilisation de l'application mobile « Mares, où êtes-vous ? », à Ambérieu-en-Bugey, le 13 novembre.
- ➔ Poursuite du développement d'un guide à destination des ambassadeurs des mares.
- ➔ Réalisation de trois nouvelles vidéos sur Youtube : « Créer une mare pour la biodiversité, guide complet sans bache », « Interview d'un spécialiste des moustiques », « Comment libérer votre mare des moustiques ? »



Chiffres clés de l'observatoire en 2025 :

- ➔ 741 nouvelles mares ajoutées dont plus de 600 par les salarié-e-s et volontaires en service civique de FNE Ain, une cinquantaine par des partenaires (associations, collectivités, syndicats de rivière) et une cinquantaine par des bénévoles de l'association ou des citoyen-ne-s.
- ➔ Au total, ce sont 8289 mares qui sont comptabilisées dans l'observatoire pour l'Ain !
- ➔ 13 nouveaux-elles observateurs-trices en 2025 pour un total de 139 dans l'Ain à ce jour

8289

mares recensées dans l'Ain
grâce à mares-libellules.fr

ACTION - SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS

POLLUTION LUMINEUSE HALO À L'EAU !

Les éclairages dans nos villes et villages ont un impact sur l'environnement et tout particulièrement sur les milieux aquatiques (cours d'eau, lacs, rivages, etc.). Les cours d'eau qui passent sous nos ponts sont peuplés de plantes, d'insectes et de poissons qui ont besoin d'obscurité la nuit. Malheureusement nombreux sont les éclairages qui viennent directement perturber ces milieux fragiles et essentiels.

Les cours d'eau sont les plus grands réservoirs de biodiversité qui traversent nos villes. Ils servent de corridors à l'ensemble des espèces aquatiques et semi-aquatiques. Or, la lumière perturbe le comportement de certains poissons, devenant ainsi une véritable barrière à leur déplacement. Les impacts peuvent aussi entraîner un retard dans la métamorphose des têtards, inféconder les œufs de certaines espèces de poissons ou modifier le comportement du zooplancton.

La campagne Sentinelles « Halo à l'eau » a pour but de lutter contre les éclairages qui constituent de véritables barrières lumineuses à la circulation des espèces.

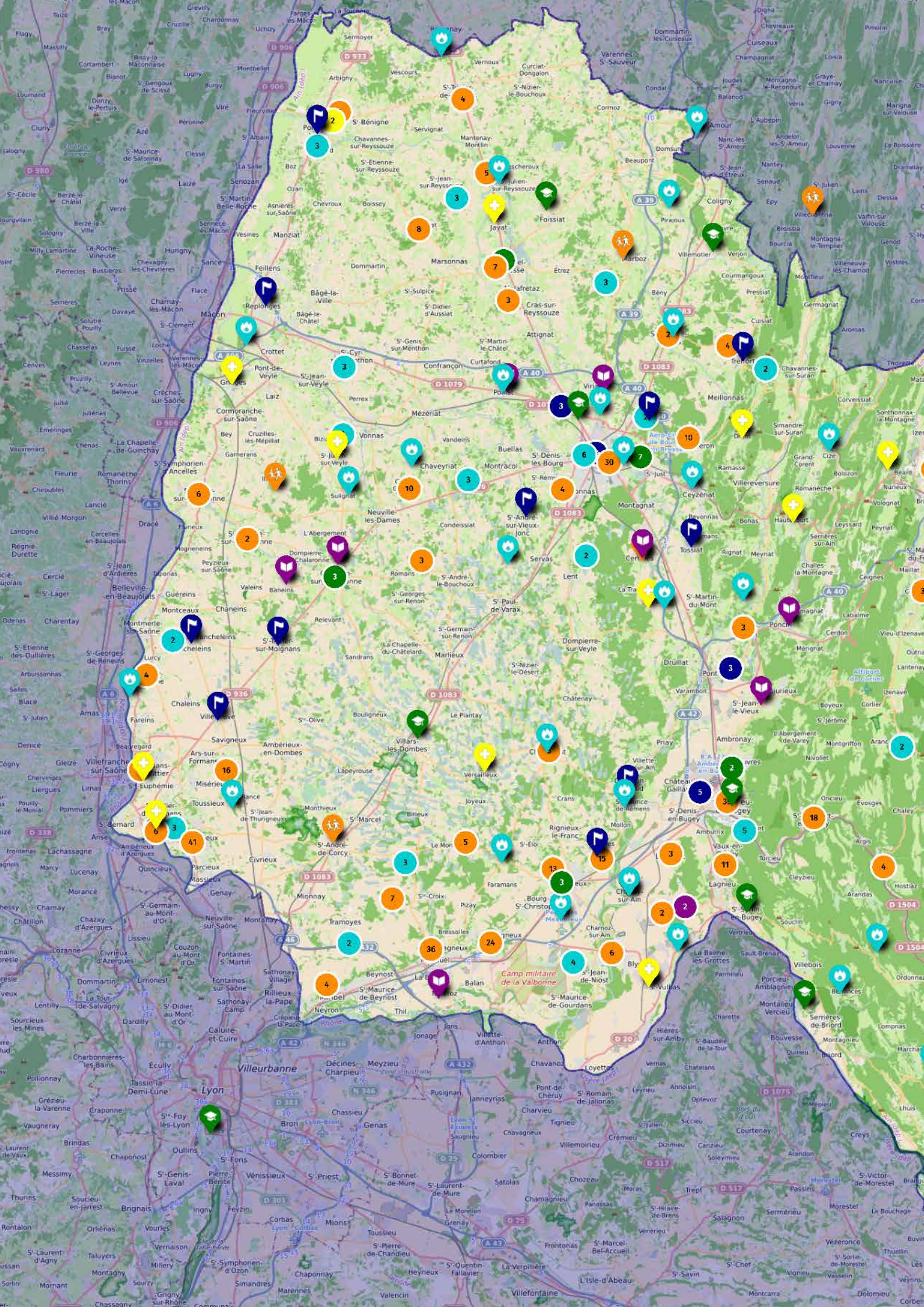
L'objectif est d'abord de sensibiliser les gestionnaires et les propriétaires des éclairages afin de supprimer les nuisances de la pollution lumineuse. Il s'agira aussi de faire appliquer la réglementation qui interdit que certains types d'éclairages soient orientés directement vers les milieux aquatiques.



Nos actions 2025 :

- ➔ Lancement de la campagne de communication « Halo à l'eau » sur les réseaux sociaux pendant l'automne et l'hiver 2025, pour sensibiliser à la thématique.
- ➔ Participation à la campagne des Sentinelles de la Nuit (<https://sentinellesdelanature.fr/>) afin de relever des irrégularités réglementaires en matière d'éclairage.
- ➔ Diagnostic de l'éclairage en bordure des rivières et du bras du lac sur la commune de Montréal-la-Cluse, le 5 novembre.





7

2

3

4

5

3

3

8

7

3

3

3

4

7

2

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3



NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

- Animations scolaires
- Représentation dans les commissions territoriales
- Événements de sensibilisation et formation
- Actions juridiques et contentieux
- Enquêtes publiques
- Alertes Sentinelles de la Nature

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le pôle Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (que de mots pompeux, nous lui préférons l'acronyme EEDD, c'est plus simple) vous propose de vous emmener en quelques lignes au cœur d'une de nos animations. Pour que ce soit plus parlant, nous vous donnons deux ou trois informations pour commencer.

Le pôle EEDD c'est :

- ➔ 3 animatrices salariées qui parcourent le territoire et 1 animateur en contrat d'alternance
- ➔ 608 demi-journées d'animation en 2025
- ➔ 95 % d'interventions en milieu scolaire, de la petite section à la terminale
- ➔ Plus de 9000 personnes sensibilisées sur le territoire

Vous êtes maintenant prêt-e-s pour partir à l'aventure avec un-e animateur-trice de FNE Ain. Comme nous proposons beaucoup d'interventions à destination des enfants, revenons en arrière et imaginez que vous avez 7 ans à nouveau. Vous êtes en CE1, et aujourd'hui, votre classe part découvrir la rivière avec Hélène. Vous la connaissez déjà car c'est l'animatrice qui est déjà passée dans votre

classe deux fois dans l'année pour vous parler de la rivière, et aujourd'hui, elle vous emmène voir une rivière en vrai. Une fois qu'elle vous a expliqué-e-s les règles de sécurité pour se rendre sur le site, tout le monde en rang ! Et vous voilà en route pour découvrir la rivière avec vos camarades.

Traversée de quelques routes, puis petite promenade dans la nature pour atteindre la rivière. Et là, vous arrivez devant un petit cours d'eau. Il y a une petite plage de galets pour que vous puissiez accéder à l'eau tranquillement et assez d'eau dans la rivière pour y mettre les pieds, mais pas trop tout de même pour éviter que le courant ne vous entraîne : le spot parfait ! Autour, les arbres de la ripisylve vous font de l'ombre et vous apportent la fraîcheur de cette matinée de printemps. Hélène vous demande de vous asseoir et commence à vous parler de la faune et la flore de la rivière pour vous faire découvrir la vie de ce milieu extraordinaire avec toutes ses interactions.

Pour commencer, votre maîtresse vous indique dans quel groupe vous vous trouvez, et qui est votre adulte référent. Puis Hélène vous demande d'aller regarder le fond des bords de la rivière et ses berges pour découvrir les plantes qui y poussent. Muni-e-s d'une planche botanique montrant quelles plantes poussent dans la rivière, il vous faut maintenant les comparer avec celles présentes pour trouver leur nom. Ensuite, sur un petit livret que vous pourrez emporter chez vous, vous entourez les plantes reconnues. Au bout d'une quinzaine de minutes, retour en groupe classe pour mettre en commun vos observations et partir ensuite observer les feuilles des arbres présents autour de vous. Pour reconnaître les arbres et trouver leur nom, Hélène vous a fourni une clé d'identification simplifiée.

En suivant pas à pas les critères à observer, vous apercevez qu'il y a autour de vous, un saule blanc, plusieurs aulnes glutineux et quelques frênes. A nouveau, Hélène vous demande de vous regrouper pour mettre en commun vos observations et pour vous transmettre quelques informations sur chaque espèce. Toutes les espèces trouvées sont inscrites sur votre livret, bien sûr ! Et enfin, vous passez à l'activité tant attendue : avec de petites épuisettes, vous aller pouvoir mettre les pieds



dans l'eau (enfin, avec les bottes aux pieds !) pour « pêcher » toutes les petites bêtes qui pourraient être présentes dans l'eau.

Chaque animal est ensuite déposé délicatement dans des bassines remplies d'eau. Vous pouvez ainsi les observer à loisir, puis trouver leur nom dans une clé d'identification pour savoir de qui il s'agit. Vous rencontrez ainsi la larve de tipule, le gerris, le gammare, les larves d'odonates, la dolomède et plein d'autres petits habitants de l'eau que vous entourez sur votre livret pour vous en rappeler plus tard. Ces animaux vous permettent de connaître la qualité écologique de l'eau à l'aide d'un petit outil qui relie celle-ci à la présence de certaines espèces. Pour terminer l'animation, Hélène propose de colorier, grâce à des éléments présents sur le lieu (feuilles, terre, fleurs...), un paysage de rivière. Et puis très vite, peut-être trop vite, il est temps de rentrer à l'école.

Alors, ça vous a plu ? Qu'avez-vous préféré ? Utiliser les clés d'identification pour jouer au petit scientifique ? Observer les plantes et les animaux ? Travailler en groupe ? Faire une activité artistique dans la nature ? Marcher le long de la rivière ? Sentir la température de l'eau ?

Toutes les animations de FNE Ain mettent les participant-e-s au cœur des découvertes en multipliant les approches pédagogiques et en laissant du temps pour l'observation. Les animateur-trices, qu'ils/elles soient en classe ou sur le terrain, travaillent toute l'année à créer des outils pédagogiques et des animations ludiques, scientifiques, artistiques et expérimentales pour enrichir les connaissances et émerveiller les participant-e-s, petit-e-s et grand-e-s.

Les partenaires qui nous soutiennent, notamment financièrement, permettent à de nombreuses personnes du territoire de bénéficier gratuitement des animations de FNE Ain. Ces partenaires sont des collectivités locales, des offices de tourisme, des services de l'état et des entreprises.

Un nouveau partenariat en 2025

En début d'année 2025, le pôle métropolitain du Genevoix français a contacté FNE Ain pour créer un programme d'interventions scolaires sur son territoire, à cheval sur l'Ain et la Haute-Savoie. En effet, depuis de nombreuses années, cette collectivité s'engage pour la réduction de la pollution lumineuse, notamment, à travers l'évènement d'extinction coordonnée « La nuit est belle ». Pour

8 482

personnes sensibilisées lors de 486 animations en 2025.



continuer dans cette démarche, les scolaires de cycle 3 (CM1/CM2) ont été intégrés dans les actions de sensibilisation en 2025.

Ainsi, plusieurs structures spécialisées en éducation à l'environnement ont été sollicitées pour participer à ce programme d'interventions, dont FNE Ain pour le département de l'Ain. Deux modules pédagogiques ont été proposés aux enseignant-e-s du département, chacun composé de deux demi-journées d'animation :

- ➔ Les gardiens de la nuit - Animaux et mystères du crépuscule : une animation sur les animaux nocturnes et une animation sur la pollution lumineuse
- ➔ Le voleur d'étoiles : une animation sur les animaux nocturnes et leurs problématiques face à la pollution lumineuse, et une animation sous forme d'un jeu de rôle pour organiser le procès de la pollution lumineuse avec avocat-e-s, juges et procureur-e-s

Le module Voleur d'étoiles a été créé avec FNE Haute Savoie qui participe également à ce programme sur le département de la Haute Savoie.

En 2025, 18 modules ont ainsi pu voir le jour dans 9 écoles du territoire pour des élèves allant du CE2 au CM2.



MOBILISATION BÉNÉVOLE PRINTEMPS DES RIVIÈRES

Une action pour informer les riverain-e-s des enjeux et problématiques propres aux rivières qui coulent près de leur lieu de résidence, et leur donner les clés pour agir ! FNE Ain renouvelle le Printemps des Rivières cette année encore, pour la 5ème année consécutive.

De la même façon que le printemps donne un nouveau souffle à la nature après la saison hivernale dans laquelle cette dernière sommeille, le Printemps des Rivières a pour objectif de donner un nouveau souffle aux rivières. Malgré leurs rôles essentiels, elles sont victimes de nombreuses atteintes dues aux activités anthropiques et au changement climatique (pollutions, sécheresses, rupture de continuité écologique, réchauffement des eaux, disparitions de zones humides...). De cette façon, le Printemps des Rivières de FNE Ain a pour objectif de sensibiliser les habitant-e-s, enfants et adultes, afin qu'ils contribuent à la préservation de leurs rivières.

Au programme de l'année 2025 :

- ➔ 1 animation « Causons de la Cozance », réalisée en partenariat avec l'ACERPA (Association Citoyenne pour les Energies Renouvelables de la Plaine de l'Ain), le 13 avril, à Douvres. Une sortie qui a permis d'observer le contraste entre zones canalisées, peu fonctionnelles, et zones encore naturelles, très préservées.
- ➔ 1 animation « Balade au fil de l'eau, à la découverte du Relevant », réalisée en partenariat avec l'association Agir pour la Terre de Nos Enfants, dans le cadre du festival Eco Solidère, le 7 juin, à Châtillon sur Chalaronne.
- ➔ Réalisation de 8 courtes vidéos autour d'une rivière, le Lange, sous la forme d'interviews d'acteurs-trices. Dans ce cadre, la parole a été donnée à :



- Cyril FREQUELIN, Responsable Pôle GEMA au Syndicat de la rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A), syndicat de rivière en charge de la gestion de la rivière ;
- Pierre BOMPARD, Directeur de la Fédération de pêche de l'Ain,
- Raphael MASCIOTRA, Responsable production de l'entreprise MTS, industrie dans le moulage plastique à Oyonnax, et engagée en faveur de la biodiversité et de la préservation de la ressource en eau sur son site
- Nadia BOUGUETTAYA, Responsable médiation et agent de développement à la Ville d'Oyonnax, impliquée, avec les habitant-e-s, dans un projet de restauration du Lange, quartier de Geilles



LA REPRÉSENTATION DE FNE AIN DANS LES COMMISSIONS OFFICIELLES

Ces commissions sont généralement composées de représentant-e-s des services de l'Etat, élu-e-s, représentant-e-s des intérêts concernés, etc. Elles sont chargées d'émettre des avis dans les processus de prises de décisions ayant une incidence sur l'environnement. Ces décisions sont prises dans le domaine de l'aménagement du territoire, l'agriculture, les activités industrielles et commerciales, la chasse, la gestion de l'eau, etc.

Représenter FNE Ain dans les commissions officielles, c'est porter la parole de la nature, en toute indépendance. Dans ces instances à la composition souvent inique, il faut parfois savoir faire face à des contradicteurs virulents. Mais participer à ces réunions est essentiel pour partager notre expertise, proposer un discours en contrepoint à l'idéologie dominante qui priorise le développement économique, accéder à l'information environnementale et la transmettre au public.

Zoom sur l'une de ces commissions : la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Une instance qui applique les politiques de l'eau au niveau local.

Les Commissions Locales de l'Eau (CLE) ont pour mission de suivre l'application du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) en vigueur sur leur territoire. Dans l'Ain il n'existe qu'un seul SAGE, et donc qu'une seule CLE.

La CLE Ain Aval et Affluents, animée par le Syndicat de la rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A), rend des avis sur les décisions publiques susceptibles d'avoir une incidence sur la res-

source en eau : par exemple sur les documents d'urbanisme, sur les autorisations environnementales sollicitées sur son territoire...

En 2025, le territoire d'action de la CLE s'est agrandi : initialement compétente sur le bassin versant de la basse vallée de l'Ain, la CLE pilotera bientôt un nouveau SAGE Ain Aval et Affluents qui couvrira également les bassins versants de l'Albarine, du Lange - Oignin et du Suran, y compris dans le département du Jura.

Pour en savoir plus sur la La CLE Ain Aval et Affluents :

> <https://www.ain-aval.fr/cle-ain-aval-et-affluents/>

90

C'est le nombre de réunions auxquelles FNE Ain a participé en 2025



© Laurent Théophile

ACTIVITÉ CONTENTIEUSE

Lorsque FNE Ain plaide au tribunal, ce n'est pas seulement pour démontrer que le droit a été bafoué, c'est aussi et surtout pour expliquer en quoi ces atteintes portent préjudice à la nature.

15 

**nouveaux contentieux en 2025
concernant :**

- ➔ la capture, détention ou destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats (oiseaux, reptiles...) (6 contentieux)
- ➔ des pollutions aquatiques d'origine industrielle (4 contentieux)
- ➔ des atteintes aux milieux aquatiques sans autorisation (travaux en cours d'eau, destruction de zone humide...) (3 contentieux)
- ➔ un dépôt de déchets
- ➔ un élevage illégal de sangliers

1 **classement sans suite :**

- ➔ abandon de déchets inertes en zone inondable à Chevry (lieux remis en état)

3 

jugements rendus, dont 2 favorables :

- ➔ exploitation illégale d'un dépôt de véhicules hors d'usage à Jayat
- ➔ cassation d'un arrêt rejetant notre demande de faire réaliser une expertise sur les incidences environnementales d'un centre commercial à Saint-Genis-Pouilly

1 **défavorable**

- ➔ relaxe d'un agriculteur poursuivi pour avoir arraché des haies

Au 31 décembre 2025, 32 contentieux étaient en cours.

LES SENTINELLES DE LA NATURE

Depuis maintenant 10 ans, en cas de constat d'une dégradation de l'environnement ou en amont d'un projet d'aménagement néfaste pour la nature, chaque citoyen-ne peut alerter FNE Ain en créant un signalement sur le site internet des Sentinelles de la Nature ou sur l'application dédiée. Il est désormais aussi possible de signaler une initiative favorable à l'environnement.

- ➔ La création d'un compte est obligatoire, mais les signalements sont confidentiels.

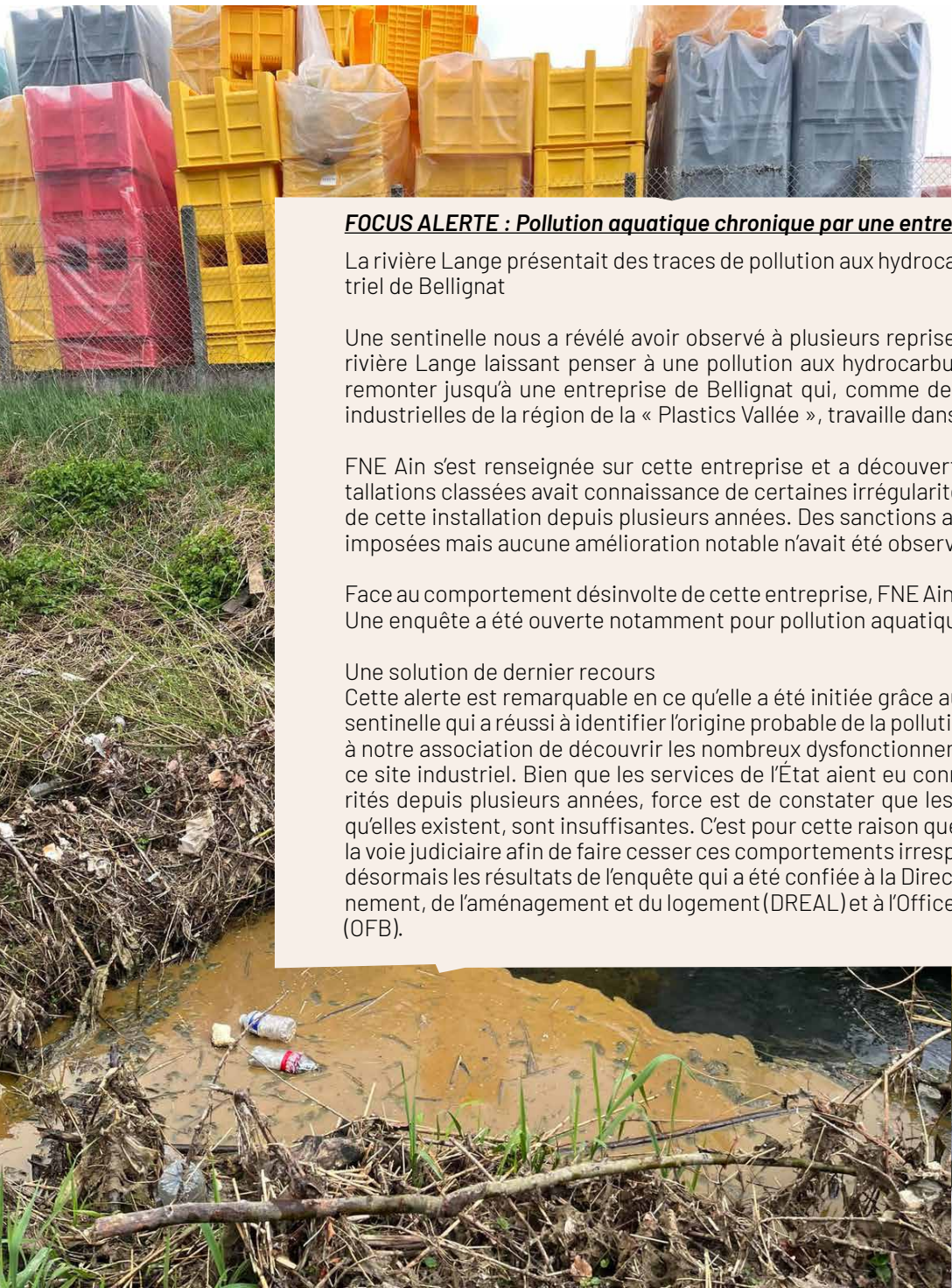
Pour lancer une alerte, rendez vous sur
> <https://sentinellesdelanature.fr/>

Bilan annuel :

En 2025 les décharges sauvages ont été le type de signalement le plus fréquent :

Au 31 décembre 2025, l'état des signalements de l'année était le suivant :

108
alertes reçues en 2025



Le stockage irrégulier de billes de plastique en limite de parcelle présente un risque accru pour les milieux aquatiques (pollution) et pour les riverains (incendie)

FOCUS ALERTE : Pollution aquatique chronique par une entreprise à Bellignat

La rivière Lange présentait des traces de pollution aux hydrocarbures dans le Parc Industriel de Bellignat

Une sentinelle nous a révélé avoir observé à plusieurs reprises des traces irisées sur la rivière Lange laissant penser à une pollution aux hydrocarbures. Notre sentinelle a pu remonter jusqu'à une entreprise de Bellignat qui, comme de nombreuses installations industrielles de la région de la « Plastics Vallée », travaille dans la plasturgie.

FNE Ain s'est renseignée sur cette entreprise et a découvert que l'inspection des installations classées avait connaissance de certaines irrégularités dans le fonctionnement de cette installation depuis plusieurs années. Des sanctions administratives avaient été imposées mais aucune amélioration notable n'avait été observée.

Face au comportement désinvolte de cette entreprise, FNE Ain a décidé de porter plainte. Une enquête a été ouverte notamment pour pollution aquatique.

Une solution de dernier recours

Cette alerte est remarquable en ce qu'elle a été initiée grâce au fort investissement de la sentinelle qui a réussi à identifier l'origine probable de la pollution, ce qui a ensuite permis à notre association de découvrir les nombreux dysfonctionnements mis en évidence sur ce site industriel. Bien que les services de l'État aient eu connaissance de ces irrégularités depuis plusieurs années, force est de constater que les améliorations, si tant est qu'elles existent, sont insuffisantes. C'est pour cette raison que FNE Ain a choisi d'activer la voie judiciaire afin de faire cesser ces comportements irresponsables. Nous attendons désormais les résultats de l'enquête qui a été confiée à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et à l'Office français de la biodiversité (OFB).

Le Lange présentant des traces d'hydrocarbures

PROTÉGER LES ESPÈCES SAUVAGES LA FILIÈRE VÉGÉTAL LOCAL

Pour réduire l'impact des atteintes que subit le « Vivant » et des dégradations des milieux naturels en constante augmentation, chacun peut agir à son échelle afin de limiter les dégâts. Un choix judicieux du végétal que l'on plante ou de la graine que l'on sème, devient une action forte et durable dans le contexte actuel. Et, c'est cette action militante que FNE Ain porte depuis 2019 avec la marque « Végétal local ».

« Végétal local », kezaoko ?

Garante de la traçabilité des végétaux et de leur provenance spécifique à notre territoire, la marque « Végétal local » œuvre pour la préservation de la biodiversité. Les graines sont collectées sur un territoire spécifique, pour s'assurer de son adaptation environnementale (sol, climat etc.). Elles sont mises en culture afin de produire des plants d'arbres, d'arbustes ou encore de vivaces, qui seront ensuite replantés pour restaurer les haies ou encore renaturer des berges à la suite de travaux. Il est également possible de récolter les graines de prairies en mélange afin de restaurer des parcelles dégradées.

Et à FNE Ain, que se passe-t-il ?

En 2025, nous avons poursuivi nos actions, notamment dans le développement de la filière de production d'herbacée : collecte de graines et accompagnement des acteurs et actrices engagé-e-s.

FNE Ain fait partie de l'équipe Végétal local du bassin Rhône-Saône-Jura avec FNE Bourgogne Franche-Comté et FNE Jura. Grâce à cette coordination territoriale, il a été possible d'accompagner 4 bénéficiaires qui rejoignent la marque, dont 2 dans le département de l'Ain :

➔ Phytorestore Bioferme 01 - Ecoferme Moulin du Bois au Plantay (arbres, boutures, godets herbacées, héliophytes)

> <https://www.ecofermemoulindubois.fr/>

➔ Les Pépinières Mainaud à Certines (Arbres, jeunes plants)

> <https://pepinieres-mainaud.fr/>

Pour plus d'informations :

> <https://www.vegetal-local.fr/vegetaux-producteurs/recherche/bassin-rhone-saone-jura>

Afin de pouvoir conseiller aux mieux les collectivités et prescripteurs, nous avons lancé 5 expérimentations de

terrain : végétalisation d'une mare naturelle et d'une mare avec toile coco sur bâche EPDM à partir de plantes héliophytes, restauration d'une prairie à partir de semences récoltées à la brosseuse, végétalisation des abords d'une mare à la suite de travaux, semis d'une prairie fleurie et



implantation de vivaces pour accueillir les auxiliaires de culture en permaculture. Les premiers résultats seront relevés à partir de 2026 et sur plusieurs années.

Deux journées techniques ont eu lieu à Bourg-en-Bresse, le 15 avril et le 25 novembre, pour conseiller les aménageurs et collectivités sur l'intégration de la marque dans leurs projets. Ces temps de présentation et d'échanges ont permis de rencontrer des porteurs de projets curieux et qui ont pu mieux cerner les enjeux derrière la marque. De nouveaux projets devraient d'ailleurs bientôt voir le jour.

Enfin, une animation avec le Lab01 à Chazey-sur-Ain le 5 juillet et la tenue d'un stand lors de la fête des Hérissons au Jardiland de Viriat le 13 septembre ont permis de sensibiliser le grand public à la nécessité de choisir le bon végétal pour apporter une ressource alimentaire adaptée aux pollinisateurs tout en s'adaptant au dérèglement climatique.



FORÊTS AUX ARBRES, CITOYENS !

« Aux arbres, citoyens ! » a été une campagne phare de FNE en 2023, grâce à une émission télévisée et un soutien national. Ce programme vise notamment à aider les propriétaires de forêts à mieux gérer et préserver leurs terrains, pour y favoriser la biodiversité. Nous leur apportons les clefs de compréhension et les préconisations adaptées. Dans ce cadre, FNE Ain accompagne quatre propriétaires forestiers : deux associations et deux personnes privées.

Place à l'action

Après deux premières années orientées sur les inventaires et la découverte des différents sites, le temps est venu de passer à l'action.

En croisant les enjeux propres aux différentes espèces présentes avec les envies et perspectives des porteurs de projets, nous avons pu leur présenter des préconisations de gestions adaptées. Entre la création d'îlots de sénescence, le maintien de ronciers ou encore une gestion des chemins et bordures pour maintenir des lisières étagées, quelques changements sont à prévoir.

De nouveaux inventaires réalisés à partir de 2026 nous permettront d'en découvrir davantage sur l'évolution des différents milieux naturels présents.

Les événements de l'année

- ➔ 1 animation grand public sur les plantes bioindicateurs et comestibles avec l'association Saint Sor'liens le 24 mai à Saint-Sorlin-en-Bugey
- ➔ 1 animation scolaire sur les oiseaux et petites bêtes du jardin avec l'association Saint Sor'liens le 12 juin à Saint-Sorlin-en-Bugey
- ➔ 1 animation sur la mare lors de l'inauguration de celle créée avec Fort pour Demain le 23 novembre à Neyron
- ➔ 1 animation scolaire sur le suivi d'évolution de végétation ainsi que les traces et indices d'animaux de la forêt le 12 mai à Drom



Focus sur les porteurs de projets

Répartis entre le Revermont, le Bugey et la Plaine de l'Ain, les différents porteurs de projets sont assez éloignés géographiquement. Afin de créer du lien entre eux et mobiliser des temps collectifs, une rencontre a lieu chaque année. En 2025, ils se sont retrouvés au Cœur des Arbillats, dans la ferme biologique située à Pirajoux où Franck LECOEUR a planté un jardin forêt et nous a accueilli sous son dôme géodésique. Les porteurs de projets ont ainsi pu présenter leur bilan de l'année et réfléchir à la mise en place d'aires terrestres éducatives.



RESTAURATION DE MILIEUX L'ÉCOPÔLE DE PÉROUGES

Sur la commune de Pérouges, FNE Ain travaille depuis 2012 autour du réaménagement d'une carrière, en vue d'en faire, à terme, un Écopôle : lieu de découverte et de préservation de la nature. Pour cela, un suivi naturaliste est effectué chaque année, ainsi que des actions de réaménagement écologique et des animations à destination des scolaires et du grand public. En 2025, l'accent a été mis sur la botanique, puisque la cartographie des habitats du site a été remise à jour.

Cette cartographie avait été effectuée en 2021 et nécessitait, 4 ans plus tard, une mise à jour pour constater l'évolution des habitats. Marie ZELAZNY, Naturaliste de FNE Ain, s'est donc attelée à cette tâche, en faisant des relevés 3 fois dans l'année sur tout le site, pour capter les plantes précoces comme les plus tardives, puis en analysant ses données afin de créer une cartographie complète des habitats du site, en utilisant la typologie EUNIS. Les conclusions de cette cartographie montrent notamment que les milieux ouverts devant à terme devenir des pelouses sèches sont en train de se refermer, et que la colonisation végétale des berges des plans d'eau est assez active. Le premier constat sera traité en mettant en place en 2026 de l'écopâturage ovin sur ces zones.

Le suivi de la faune a également eu lieu avec un recensement des oiseaux, amphibiens, reptiles, odonates et rhopalocères. Cette année, le suivi des hétérocères n'a pas pu avoir lieu, mais reprendra en 2026. Enfin, les sternes, dont le suivi est assuré tous les ans par Christophe Coussat, bénévole de FNE Ain, sont bien revenues sur le site à la suite d'une année catastrophique en 2024. 8 poussins ont d'ailleurs été élevés cette année sur la carrière.

Le réaménagement a également suivi son cours avec la création d'un nouvel hibernaculum et la plantation d'une haie fin 2025. La plantation a eu lieu avec les élèves de l'école de Saint Jean de Niois, ce qui a permis non seulement d'inclure les enfants dans le projet mais également de s'assurer d'une sensibilisation à la préservation de la biodiversité pendant la plantation.



3 espèces invasives sont ciblées sur l'Écopôle par des actions de régulation :

- ➔ Le robinier pseudacacia par les coupes systématiques des rejets de souches d'individus préalablement écorcés
- ➔ Le buddleia par une coupe des inflorescences
- ➔ La renouée du japon par un bâchage de 2 petits patches et par la coupe de tout rejet une fois par mois

Enfin, le site a ouvert ses portes à des scolaires au printemps pour leur permettre de découvrir le site et sa biodiversité, mais aussi au grand public en septembre lors de la fête de l'Écopôle. Ce moment réunit sur le site toutes les structures partenaires du site afin d'expliquer au plus grand nombre le projet global, et permet également de découvrir les actions mises en place et la biodiversité du site.



CRÉER DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES DES HAIES ET DES MARES POUR LA BIODIVERSITÉ !

Haies et mares constituent de véritables refuges pour le vivant : certaines espèces y trouvent leur alimentation, d'autres s'y reproduisent, d'autres encore ne font qu'y passer pour rejoindre leur milieu de vie. FNE Ain s'engage pour restaurer et reconstituer ces espaces indispensables, et pourtant menacés.

Chaque année, salarié-e-s et bénévoles de l'association s'organisent pour planter de nouvelles haies, créer ou restaurer des mares. Ces actions, en plus de contribuer à restaurer le vivant, permettent de lutter contre l'érosion des sols, réduire les inondations, limiter les sécheresses, épurer les eaux...

FNE Ain accompagne pour cela une diversité d'acteurs et actrices locaux-les qui souhaitent aussi s'engager : particuliers, agriculteurs et agricultrices, collectivités, associations, entreprises, etc. Dans le cadre de ces travaux, nous avons à cœur de privilégier au maximum les plants d'origine sauvage et locale.

En 2025, ce sont 2 km de haies qui ont été plantés dans l'Ain, 11 mares créées et 7 restaurées. Ces projets sont réalisés en partenariat avec la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, Grand Bourg Agglomération, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil Départemental. Une partie des haies et mares sont réalisés avec l'aide d'entreprises (« Le père Baltazar », CDL et Terideal), d'autres directement par les porteurs de projets avec l'aide de FNE Ain, et d'autres enfin, sous la forme de chantiers participatifs mobilisant des bénévoles. Une nouveauté pour cette année, dans le cadre d'un partenariat avec l'ATIGIP (Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle), une équipe de cinq personnes condamnées à des travaux d'intérêts généraux accompagnées de deux encadrants est également venue prêter main forte à l'association pour la restauration d'une des mares.





VIE

ASSOCIATIVE

Nos associations œuvrent dans tous les domaines de la **protection de l'environnement**, à l'échelle régionale, départementale ou locale. Leurs modes d'action sont multiples : leurs militants informent les citoyens, rencontrent les élu.e.s et les décideurs, **mènent des actions de terrain** (nettoyage de site, inventaires naturalistes...), forment les bénévoles, gèrent des espaces protégés ou encore participent aux débats et consultations publics. Cette diversité fait toute la richesse de France Nature Environnement. Ensemble, nous poursuivons le même but : faire progresser la protection de la nature en France.

RADIO LES CHRONIQUES DU HERISSON

Chaque mois, sur les ondes des radios locales RCF Pays de l'Ain et Radio B, la Chronique du Hérisson aborde les actualités de FNE Ain et de la nature dans l'Ain.

En 2025, ce sont 10 chroniques qui ont été enregistrées et qu'il est possible de retrouver en podcast sur Radio B, rubrique : «Dans le Co'Ain» sur RCF et rubrique «La chronique du Hérisson».

Les thèmes abordés en 2025 : les mares, les sentinelles de la nature, l'Intelligence artificielle, le

printemps des rivières, l'association Agir pour la Terre de nos enfants, Alpatous, les hérissons, le lynx avec l'association IGMA, les champignons avec la SNAA (Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain), les impacts du numérique sur l'environnement



RENCONTRES BÉNÉVOLES LES APÉROS DU HERISSON

Autour d'un verre et de quelques grignotages, les Apéros du Hérisson sont avant tout un moment de détente et de rencontres

Nés d'une envie de créer du lien entre bénévoles ces apéros sont devenus un rendez-vous mensuel incontournable où l'on se retrouve en toute simplicité et convivialité.

Tous les troisièmes jeudis du mois, dans les locaux de FNE Ain, c'est l'occasion de discuter, de faire connaissance ou de retrouver des visages familiers.

Bénévole de longue date, nouveau·lle ou juste curieux·se sont les bienvenu·e-s.

On parle projets, on échange des idées, on découvre l'association... mais surtout, on passe un bon moment ensemble. L'ambiance est décontractée, les conversations vont bon train, et l'actualité environnementale s'y invite naturellement.

Si vous souhaitez découvrir FNE Ain ou en savoir plus sur l'association et ses missions lors de ces échanges, contactez Bernadette THIÉBLEMONT, Co-présidente de FNE Ain et animatrice des Apéros du Hérisson :

> benevoles@fne-ain.org

PORTER LA VOIX DE LA NATURE

COMMUNICATION

La communication de FNE Ain repose sur un travail collectif associant bénévoles, salarié-e-s et volontaires en service civique. En 2025, environ 1,5 jour salarié par semaine est consacré à cette mission. Malgré ces moyens limités, la visibilité de l'association progresse grâce à une stratégie pas à pas et à un engagement constant de l'équipe.

Le renforcement de notre ligne éditoriale et de nos outils a été soutenu par l'implication d'Aude Latil et Sirine El Khadiri, volontaires en service civique sur une partie de l'année. Leur contribution a permis d'améliorer la régularité des publications, la qualité des contenus et la diversification des formats.

Une croissance consolidée

L'évolution des abonnements confirme une dynamique positive sur le long terme.

Facebook passe de 233 abonné-e-s en 2015 à plus de 3 100 début 2026, avec une progression régulière ces dernières années.

Instagram atteint 1 077 abonné-e-s début 2026, poursuivant sa croissance malgré une phase de stabilisation.

LinkedIn connaît une progression marquée (346 en 2024, 675 début 2026), devenant un canal stratégique pour les partenaires institutionnels.

YouTube, relancé récemment, double presque son nombre d'abonné-e-s en un an (216 en 2025, 407 début 2026), confirmant l'intérêt du format vidéo.

Ces données traduisent une consolidation des réseaux historiques et une montée en puissance des supports professionnels et audiovisuels.

172 664

**impressions pour les publications
sur nos réseaux sociaux contre
96 940 en 2024**

La vidéo comme levier majeur

Les expérimentations vidéo engagées en 2024 et amplifiées en 2025 ont généré plusieurs dizaines de milliers de vues. La vidéo consacrée à la création d'une mare sans bêche dépasse 20 000 vues début 2026.

Ce format offre à FNE Ain une visibilité élargie et permet de valoriser l'expertise technique de l'association tout en diffusant un message pédagogique et accessible. La stratégie vidéo se poursuit, notamment dans le cadre de l'Observatoire des mares et des actions de terrain.

En 2025, la communication de FNE Ain confirme ainsi sa structuration progressive : consolidation des communautés, diversification des formats et développement d'une visibilité cohérente avec les valeurs associatives, dans un cadre adapté aux moyens disponibles.



Audience sur nos réseaux principaux

Facebook : 3110 abonné-es +2%

Instagram : 1077 abonné-es +4%

LinkedIn : 675 abonné-es + 31 %

Youtube : 407 abonné-es +88%

Site internet : 4902 utilisat-eur-rices : +30%

REVUE DE PRESSE

26

Citations de FNE Ain recensées dans la presse.

Pesticides : une association demande à la préfète de mieux protéger des points d'eau

France Nature Environnement (FNE) 01 a demandé à la préfète de compléter la définition des points d'eau à la suite de l'annulation d'un arrêté préfectoral en 2019. Pour l'association, de nombreux points d'eau aininois (biefs, mares, petits ruisseaux...) avaient été gommés des cartes préfectorales pour éviter de les protéger des pesticides.

Olivier Callamand - 10 janv. 2025 à 06:00 - Temps de lecture : 2 min

Rue89Lyon



Nucléaire : à Bugey, un débat sous haute-tension s'ouvre

La centrale nucléaire du Bugey (Ain) a été choisie par le gouvernement pour l'EPR 2 à l'horizon 2040. Avant le début du projet, un débat public

Projet Open à Saint-Genis-Pouilly : la Cour de cassation donne raison à Stop Open

Nouveau rebondissement dans le projet Open : ce 13 février 2025, après trois ans de procédure, la Cour de cassation a annulé l'arrêté donnant raison au promoteur, rendu en août 2022 par le tribunal administratif de Lyon. Explications.

Abonnés Article réservé aux abonnés

Le Progrès - Vendredi 2 mai 2025

Bourg-en-Bresse

Un jeu de société qui donne des idées pour sauver l'humanité

Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes a présenté, mardi 29 avril, un nouvel outil ludique et pédagogique pour valoriser l'approche « One Health » ou « une seule santé », qui prend en compte les liens complexes entre la santé animale, la santé humaine et l'environnement.

De notre correspondant Éric Dufournet - Hier à 19:05 - Temps de lecture : 2 min



Bourg-en-Bresse

France nature environnement organise ses "apéros du hérisson" tous les mois

France nature environnement organise les troisièmes jeudis du mois, "l'apéro du hérisson" à Bourg-en-Bresse, réunissant les bénévoles de l'association.

De notre correspondante Annick Puvilland - Hier à 18:59 - Temps de lecture : 2 min



Ambérieu-en-Bugey

Cette boulangerie plante des arbres grâce à la fidélité de ses clients pour participer au marathon de la biodiversité

Depuis deux ans, une boulangerie ambarroise profite de la fidélité de ses clients pour participer au marathon de la biodiversité à Bugey et la région lyonnaise. Une initiative accompagnée par l'association France nature environnement.

Jules Forêt - 21 janv. 2025 à 18:00 | mis à jour le 22 janv. 2025 à 09:35 - Temps de lecture : 3 min



La ligne d'arrivée est en vue pour le marathon de la biodiversité

Lancé en 2023 pour une durée de trois ans, le dispositif de préservation de l'environnement à l'échelle du territoire est en passe d'atteindre ses objectifs. Chiffres à l'appui.

ÉCO media

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE VOS TERRITOIRES

Marathon de la biodiversité : l'heure du bilan à la Plaine de l'Ain

par Sébastien Jacquart | 11 juin 2025

En 2021, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) s'était engagée, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône, Méditerranée et Corse, dans le Marathon de la biodiversité. À quelques mois du terme de l'opération, l'objectif - planter 42 km de haies et créer ou restaurer 42 mares en l'espace de quatre ans - est d'ores et déjà atteint, voire dépassé.

Exploitants agricoles, collectivités, entreprises, particuliers ou encore, associations, 73 porteurs de projets publics et privés se sont mobilisés pour y parvenir, avec l'appui de France nature environnement, la Ligue de protection des oiseaux, Mission Haies et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Le démarrage a été lent. Une évaluation du projet est en cours, avec un audit à 10 ans préconisé pour mesurer sa pérennité et son impact sur la biodiversité du territoire.

Maïe Ioan Pavecnn - maire de Clavieris et élu référent à la biodiversité de la CCPA - consigne que « la démarche a réussi »

Ain

Purger sa peine en servant l'intérêt général : rencontre avec des « tigestes »

La justice prononce parfois une condamnation à un travail d'intérêt général (TIG). Un travail bénévole au profit de la collectivité qui favorise la réinsertion. Cinq « tigestes » viennent de participer à un chantier collectif mais aussi pédagogique : la restauration d'une mare dans le cadre du marathon de la biodiversité.

Frédéric Boudouresque - Aujourd'hui à 12:45 | mis à jour aujourd'hui à 17:49 - Temps de lecture : 4 min

Le Progrès -

PARTENARIATS, CONSTRUIRE ET PORTER LA TRANSITION ECOLOGIQUE

France Nature Environnement Ain est un acteur de référence du dialogue environnemental, à tous les échelons : local, départemental et régional. Dans un monde en transformation, nous pensons que chaque acteur.ice de la société civile peut et doit agir pour donner corps à la transition écologique. Depuis 50 ans, sans jamais nous départir de notre liberté de parole, nous échangeons et travaillons ainsi avec chaque partie : citoyen.ne.s, élu.e.s, pouvoirs publics, acteurs.ices socio-économiques, syndicats.

La gouvernance des partenariats à France Nature Environnement Ain

La diversification financière est une nécessité pour le mouvement France Nature Environnement qui est résolument engagé dans cette voie depuis de nombreuses années. C'est à la fois garantir sa robustesse et sa capacité à **poursuivre ses actions en toute indépendance**, mais aussi l'occasion d'accompagner des partenaires publics comme privés, désireux de progresser sur un projet contribuant à la transition écologique.

Actuellement, plus de soixante partenaires publics et privés sont engagés avec nous pour co-construire des projets exigeants, au plus près de leurs réalités et des attentes des citoyen-ne-s pour un monde vivable. Ensemble, nous fédérons ainsi les énergies autour de solutions à même de faire évoluer aussi bien les pratiques sur le terrain que le cadre de celles-ci, dans l'objectif de préserver les milieux naturels, de protéger la santé de toutes et tous et de répondre à l'urgence climatique.

Un accompagnement par des professionnel-le-s

Parce que l'éducation à l'environnement ne s'improvise pas, des professionnel-le-s qualifié-e-s et formé-e-s en continu travaillent au sein de FNE Ain. Cet engagement de qualité depuis plus de 50 ans lui vaut l'agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports (01.053.001.04) et de l'Éducation nationale (1/01/02 n°01-1015).



FNE Ain est également détentrice de **l'agrément association de protection de l'environnement** de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Ain.



**Des partenariats variés qui assurent notre solidité :
(partenaires financiers, techniques, mécènes...)**





AIN

NOS

FINANCES 2025

En 2025, l'activité de notre association FNE Ain se traduit par un excédent à hauteur de 1,80 % de son budget annuel.

Cet excédent traduit le travail collectif de notre équipe salarié-es, l'engagement de nos bénévoles et services civiques, la confiance de nos partenaires et la générosité de nos contributeurs-rices.

Notre situation économique et la pérennité de nos actions demeurent fragilisées par un contexte économique et politique défavorables.

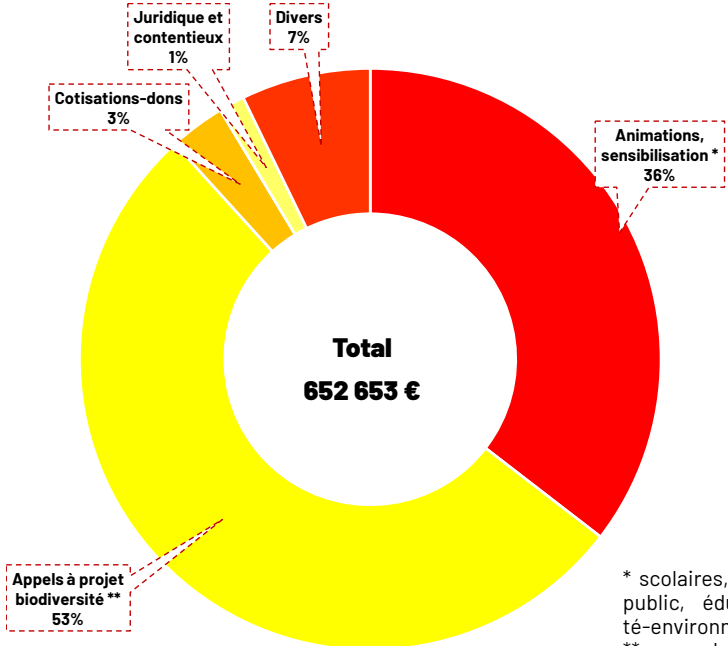
En 2025, la dynamique d'ancrage territoriale se poursuit en partenariat avec les collectivités, le tissu associatif et les entreprises :

- l'activité du pôle animation augmente significativement à hauteur de 231 K€ par rapport aux 184 K€ réalisés en 2024.

- la dynamique de co-construction de projets en partenariat direct avec les communes, les communautés de communes et les associations locales se poursuit.

Cette dynamique se traduit par une hausse des produits d'exploitation de + 30 K€ par rapport à 2024 . Total au 31/12/2025 = 619 K€ (653 K€ produits d'exploitation - 34 K€ de refacturation de prestation de travaux mares) et total au 31/12/2024 = 589 K€ (hors transferts de charges)

NOTRE ACTIVITÉ PRODUITS

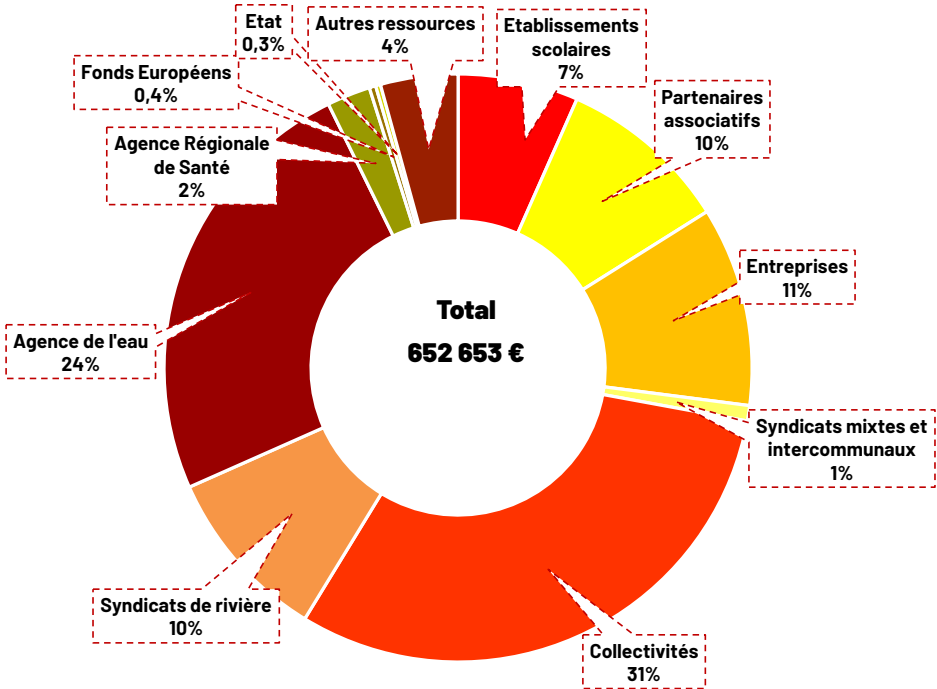


* scolaires, centres de loisirs, grand public, éducation promotion santé-environnement
**mares, haies, Végétal local, pollution lumineuse, inventaires/accompagnements biodiversités

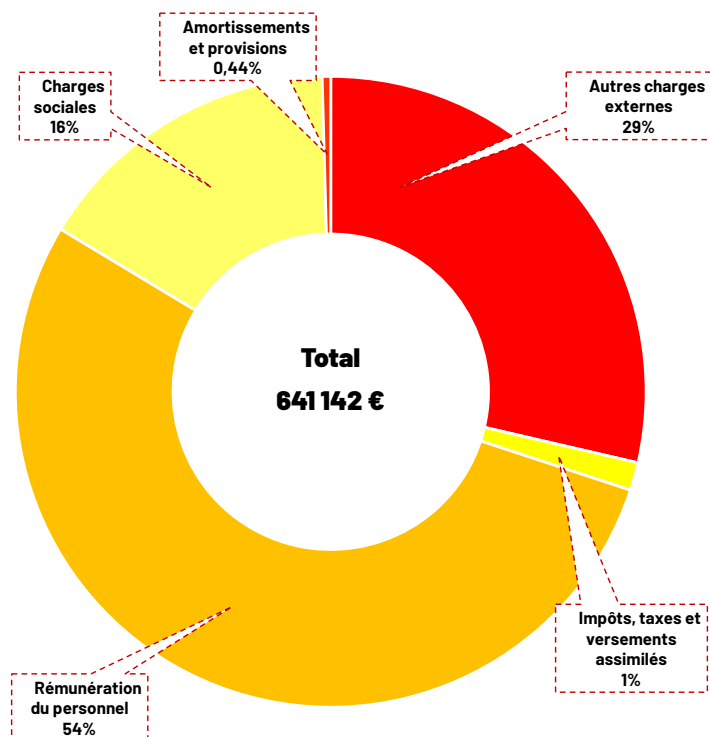
NOS PARTENAIRES RESSOURCES

Nos ressources proviennent principalement de nos animations, de nos réalisations de projets en convention avec nos partenaires et de nos encaissements de dons en faveur de la nature.

En 2025 nous poursuivons le développement des partenariats communaux, associatifs et étatiques.



NOS CHARGES



COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Production vendue (biens et services)	123 988	113 744	115 301
Subventions d'exploitation	412 902	521 102	420 120
Autres produits	113 387	73 845	54 389
Produits d'exploitation	650 277	708 691	589 810
Autres charges externes	183 213	277 277	173 066
Impôts, taxes et versements assimilés	9 166	5 630	5 755
Rémunération du personnel	343 025	336 653	319 930
Charges sociales	102 030	94 854	88 234
Amortissements et provisions	2 790	8 788	6 197
Autres charges	54	213	4
Charges d'exploitation	640 279	723 416	593 187
Résultat d'exploitation	9 998	-14 725	-3 378
Produits financiers	2 376	2 872	1 857
Charges financières	864	825	
Résultat financier	1 512	2 047	1 857
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles		3 000	
Résultat exceptionnel	0	-3 000	0
Excédent ou déficit	11 511	-15 678	-1 521

BILAN COMPTABLE

BILAN ACTIF	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	BILAN PASSIF	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	773	1 079	1 631	Fonds Propres et report à nouveau	260 017	282 361	267 771
Immobilisations corporelles	999	3 177	4 561	Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)	11 511	-15 678	-1 521
Immobilisations financières	831	831	1 346	Total fonds propres de l'association	271 528	266 684	266 250
Actif immobilisé	2 603	5 087	7 538	Provisions	1 400	1 400	4 400
Avances et acomptes versés sur commande			5 580	Emprunts et dettes assimilés	13 833	23 678	0
Créances	253 884	464 493	363 636	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	109 753	116 322	103 095
Valeurs mobilières et disponibilités	266 441	137 281	167 637	Produits constatés d'avance	130 834	198 776	170 646
Charges constatées d'avance	4 419	0	0				
Actif circulant	524 744	601 774	536 853				
Total de l'actif	527 348	606 860	544 391	Total du passif	527 348	606 860	544 391

Une gestion certifiée



En tant qu'association reconnue d'intérêt général, notre gestion est certifiée par un-e commissaire aux comptes indépendant-e et assermenté-e. Il ou elle audite et certifie la régularité, la sincérité et l'image fidèle du résultat de nos opérations de l'année écoulée ainsi que de notre situation financière et notre patrimoine à la fin de l'année. Lors de notre assemblée générale, il ou elle donne son avis sur nos comptes annuels.

Une équipe départementale mobilisée :

13 salarié-e-s, **9** femmes, **4** hommes dont **1 apprenti**

5 volontaires en Service civique

445 055 €, c'est le cumul des salaires bruts chargés de l'année

Une quarantaine de bénévoles engagé.e.s dans la vie associative et sur le territoire, cette contribution est estimée à **27 619 €**

NOS ORIENTATIONS POUR 2026

En 2025, l'instabilité politique et les discours de simplification menacent plus que jamais l'environnement. Les atteintes à la biodiversité et au vivant, souvent justifiées par des impératifs économiques, se multiplient. Pourtant, les solutions ne viendront pas des acteurs qui perpétuent ce système. En tant qu'association indépendante, France Nature Environnement (FNE) incarne une alternative : un acteur rigoureux, ancré dans l'Économie Sociale et Solidaire, porteur d'un projet de société où le respect du vivant est au cœur de chaque décision.

Pour 2026, nous proposons des orientations ambitieuses, fondées sur l'urgence écologique et la nécessité d'agir collectivement.

1. Affirmer notre identité

une association indépendante et engagée Nous sommes un acteur clé de l'Économie Sociale et Solidaire, porteur de valeurs de solidarité, de justice et de respect du vivant. Notre indépendance est notre force : elle garantit notre crédibilité et notre capacité à interpeller tous les acteurs, sans compromis.

2. Renforcer notre autonomie pour mieux agir

- ➔ Diversifier nos financements : Assurer notre pérennité en développant des partenariats innovants et en sécurisant nos ressources, face à l'incertitude des financements publics et privés.
- ➔ Adapter notre modèle économique : Expérimenter de nouvelles approches pour répondre aux défis environnementaux et sociaux, sans dépendre des logiques qui détruisent la biodiversité.

3. Placer la biodiversité et le vivant au cœur de nos actions

- ➔ Amplifier nos combats : Renforcer nos actions pour la préservation de la biodiversité, la qualité de l'eau et la lutte contre les pollutions, en lien avec les projets nationaux (comme la protection des eaux de captage).
- ➔ Défendre la santé environnementale : Rappeler systématiquement le lien entre environnement et santé humaine, dans tous nos projets et prises de position.
- ➔ Être agiles et réactifs : Anticiper et répondre aux évolutions politiques, économiques et climatiques, pour protéger le vivant face aux menaces.

4. Mobiliser, former, transmettre

- ➔ Renforcer l'engagement : Soutenir nos bénévoles et salarié.e.s, favoriser la formation et l'intégration de nouveaux membres, pour élargir notre impact.
- ➔ Sensibiliser tous les publics : Multiplier les actions d'éducation à l'environnement, en ciblant notamment les jeunes et les acteurs locaux.
- ➔ Valoriser nos savoir-faire : Montrer, par l'exemple, que des alternatives existent et qu'elles protègent efficacement la biodiversité.

5. Être un contre-pouvoir citoyen fort et légitime

- ➔ Défendre l'environnement sans concession : Interpeller, alerter et mobiliser contre les projets ou politiques qui menacent la biodiversité, tout en restant force de proposition.
- ➔ Encourager la participation citoyenne : Dialoguer avec les institutions, les acteurs économiques (notamment agricoles) et la société civile, pour construire ensemble des solutions durables.
- ➔ Inviter chacun à nous rejoindre : Plus nous serons nombreux et nombreuses, plus nos actions seront légitimes et efficaces.

Ces orientations s'appuient sur les enseignements des années passées : l'adaptation est nécessaire, la transmission est essentielle, et le respect du vivant doit guider chaque décision. En 2026, FNE Ain réaffirme son engagement pour une société où la biodiversité et le vivant sont enfin placés au-dessus des intérêts à court terme.



MERCI !

À celles et ceux qui ont contribué à la mise en œuvre de notre projet.

Les bénévoles, investi-e-s dans la gouvernance de l'association, dans la représentation de FNE Ain au sein des différentes commissions locales et départementales, dans l'analyse, la réflexion et l'action collective pour la défense de l'environnement.

Les élu-es et technicien-nes des collectivités territoriales, du Parc naturel régional, des Syndicats de rivières, des services de l'État, de l'Agence de l'eau, pour nous avoir fait confiance et avoir contractualisé avec notre association dans le respect mutuel des intérêts de chacun-e.

Les enseignant-es, qui nous sollicitent régulièrement et s'appuient sur FNE Ain pour accompagner leurs élèves vers une éducation sensible et ouverte aux problématiques environnementales.

Les sympathisant-es, les curieux et curieuses, les personnes tout simplement intéressées par nos différentes actions locales et en quête d'une société plus respectueuse de l'humain et de la nature.

Les salarié-es de l'association, stagiaires, personnes en service civique, contributrices et contributeurs parfois discrets, mais indispensables à la réussite de tous ces projets...



**Suivez-nous sur
nos réseaux sociaux :**



et sur www.fneain.org

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 5 000 associations, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

Imprimé sur du papier recyclé